

# Fouille dans la mémoire institutionnelle de l'OSCE

## Le Programme de chercheurs résidents fête ses dix ans

Alice Nemcova

**E**n parcourant les plus de 180 projets de recherche que le Bureau de Prague de l'OSCE a soutenus et promus ces dix dernières années, ma mémoire ne m'a qu'occasionnellement fait défaut tandis que j'essayais récemment de mettre des noms sur des visages. La plupart des candidats à une maîtrise ou à un doctorat et des politologues et sociologues qui ont passé de quelques semaines à six mois en tant que chercheurs résidents au Bureau de Prague m'ont laissé un souvenir indélébile.

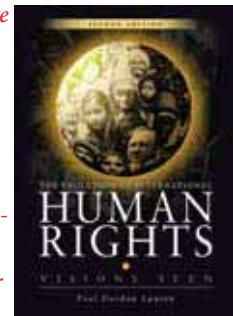
Les personnalités remarquables n'ont pas manqué dans nos murs : M. Paul Gordon Lauren, éminent professeur d'histoire à l'Université du Montana qui est venu spécialement à Prague afin de rassembler de la documentation pour son ouvrage sur les droits de l'homme ; Cheng Xulong de l'Université de Pékin et Michael Moser de l'Université du Wisconsin, qui sont devenus de bons amis après s'être découvert un intérêt commun pour le rôle des petits et grands États dans l'élaboration de l'Acte final d'Helsinki ; et un groupe de chercheurs italiens, venus de Bologne, que nous avons accueillis en trois fois et avec lesquels nous avons travaillé deux années durant sur un ouvrage consacré aux aspects coopératifs de la présence de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine.

Certes, consacrer ses journées à l'activité « monacale » consistant à lire et à scanner des manuscrits ainsi qu'à établir des catalogues, des index et des chronologies n'est pas l'idée que tout le monde se fait d'un emploi passionnant à l'OSCE, qui est mieux connue pour ses activités de prévention des conflits et ses opérations de terrain. Mais, au Bureau de Prague, voir le sourire radieux d'un chercheur ou entendre un cri de victoire après des semaines ou des mois de recherches inquisitives et persistantes suffit à faire notre bonheur. C'est le moment où l'insaisissable chaînon manquant apparaît soudainement à la surface d'une vaste mer de données apparemment sans rapport entre elles.

Mes connaissances de l'histoire de la région de l'OSCE et du rôle de la mémoire institutionnelle de l'Organisation laissaient encore à désirer lorsque que je suis arrivée au Secrétariat de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Prague en mars 1991. C'était une époque de changements géopolitiques sans précédent. Quelques mois auparavant, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe venait d'annoncer un nouveau rôle pour la CSCE, à savoir de promouvoir et de renforcer la stabilité et la sécurité dans la nouvelle Europe de l'après-guerre froide s'étendant au-delà des Monts Oural.

Pour étayer et affirmer ce formidable mandat, les

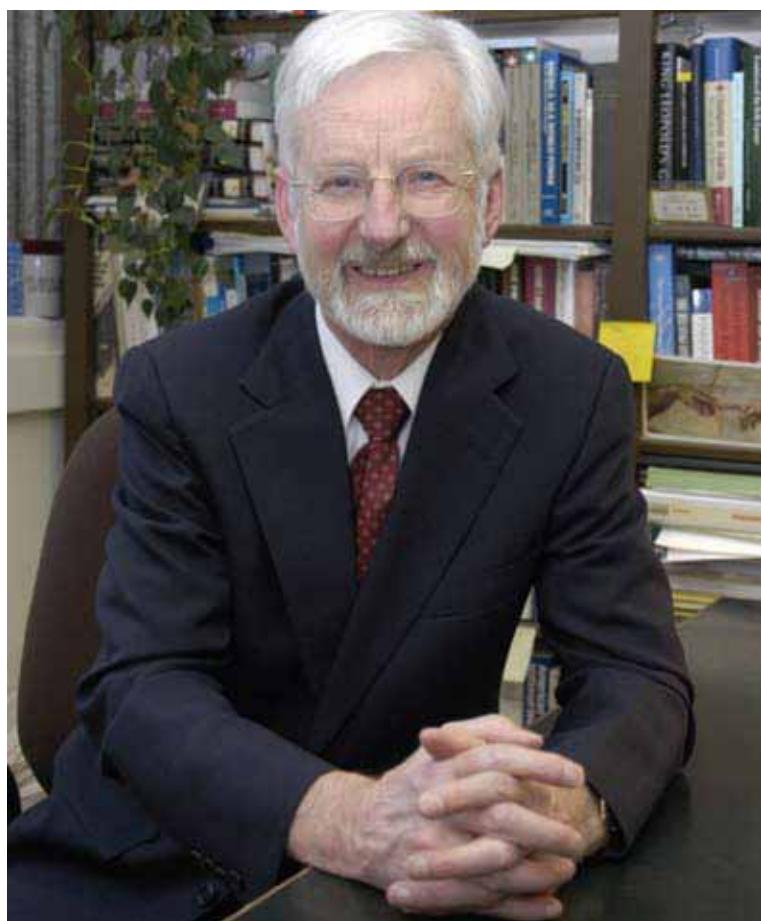
*« Tout ouvrage de grande qualité - à fortiori un ouvrage qui traite d'un sujet aussi complexe et délicat que les droits de l'homme - est tributaire de la qualité et de la précision de ses sources. Pour écrire *The Evolution of International Human Rights : Vision Seen* (University of Pennsylvania Press, 1998 et 2003), j'ai eu besoin de consulter des documents originaux traitant des négociations qui ont entouré l'Acte final d'Helsinki, de l'OSCE proprement dite et des efforts déployés par la suite pour faire avancer les droits de l'homme.*



*Les documents qui ont été mis à ma disposition par le personnel des plus serviables du Programme de chercheurs résidents de l'OSCE à Prague en juin et en juillet 2001 m'ont été d'une aide tout simplement inestimable. Ils m'ont fourni des informations et des éclaircissements que je n'aurai pu obtenir nulle part d'autre. Pour cela, je leur suis des plus reconnaissants.*

*Le livre, qui a été sélectionné pour le prix Pulitzer, a été traduit vers l'arabe et il est actuellement en cours de traduction vers le chinois. Il a servi de base à un 'Great Course' dispensé par The Teaching Company et intitulé 'The Rights of Man'. Une troisième édition du livre est en préparation.*

**Paul Gordon Lauren, professeur membre du conseil d'université,  
Université du Montana**



chefs d'État ou de gouvernement sont convenus qu'il était temps de donner à la CSCE un semblant de permanence en créant un secrétariat à Prague, un centre de prévention des conflits à Vienne et un bureau des élections libres à Varsovie.

Lors de la quatrième réunion du Conseil de la CSCE qui s'est tenue à Rome en 1993, les ministres ont décidé de transférer le secrétariat à Vienne et convenu également de maintenir un bureau à Prague pour servir de dépositaire des documents historiques. Bien que l'objectif de regrouper l'ensemble des archives de la CSCE et de les mettre à disposition sous format numérique paraissait à l'époque inatteignable, aujourd'hui, le Bureau de Prague est fier du fait que ses collections historiques peuvent, en grande partie, être consultées sur les sites Web public et interne de l'OSCE dans ses six langues de travail.

Ayant été responsable des services de documentation au cours des réunions du Comité des hauts fonctionnaires (l'ancêtre des Conseils supérieur et permanent) et des cinq premiers Conseils des ministres des affaires étrangères de la CSCE, j'ai beaucoup appris au sujet des flux d'information durant les processus de négociation et de prise de décisions de ces organes. Cette expérience s'est avérée des plus utiles pour mener à bien les initiatives prises par notre équipe, telles que la conception d'un modèle pour un système de gestion électronique des documents qui a été lancé en 2000 ou la production d'un CD-ROM contenant l'équivalent de 30 années de documents de conférence (de 1972 à 2002).

Du point de vue de la visibilité publique, on pourrait en conclure que le Programme de chercheurs résidents est un secret bien gardé de l'OSCE et que les archives à Prague ne servent que de service de références. Mais ceux qui se portent candidats pour participer au programme savent qu'une fois acceptés, ils auront directement accès à un trésor de sources primaires et seront en mesure de se consacrer entièrement à leurs projets.

Alors, quels sont les thèmes qui ont attiré chercheurs et praticiens au Bureau de Prague ? Les opérations de terrain de l'OSCE, en particulier les grandes missions en Europe du Sud-Est, arrivent en tête de liste, suivies des questions liées à la dimension humaine, des relations entre l'OSCE et les autres organisations internationales et des questions politico-militaires comme le secteur de la sécurité et le désarmement.

Un bilan approfondi de la première décennie du Programme de chercheurs résidents a révélé que, si de nombreux domaines ont déjà été couverts, il en reste encore beaucoup plus à explorer. Cela n'est pas surprenant, compte tenu des débats et discussions découlant du processus de prise de décisions politiques fondé sur le consensus en vigueur à l'OSCE. Et en outre, les archives à Prague recouvrent 36 années de moments dramatiques dans l'histoire européenne.

Il y a quelques années, un ancien collègue qui était également une âme soeur a rédigé un article dans lequel il déplorait l'absence de capacité analytique au sein de l'Organisation. Il avait évoqué le fait que des

## Devenir chercheur résident vous intéresse ? Contactez :

OSCE Secretariat Prague Office  
Researcher-in-Residence Programme  
Náměstí Pod Kaštaný 2  
CZ-160 00 Prague 6  
République tchèque  
Tel. : +420 233 085 468  
Télécopieur : +420 233 083 484 ou 487  
docs@osce.org

Site Web du Bureau de Prague :  
[www.osce.org/secretariat/13083.html](http://www.osce.org/secretariat/13083.html)

Documents de l'OSCE accessibles au public  
[www.osce.org/documents](http://www.osce.org/documents)

Le personnel du Bureau de Prague pose autour d'une affiche commémorant une réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères tenue en 1992, un événement historique important qui a eu lieu à Prague. De gauche à droite : Jiri Macke (assistant principal - questions financières et administratives) ; Irena Seidlova (assistante de bureau) ; Jaromir Kvapil (Ambassadeur, chef du Bureau) ; Iveta Dzurikova (secrétaire) ; Chris Hall (assistant, archives) ; David Bednar (assistant principal, technologies de l'information) ; Claire Loucks (stagiaire) ; et Alice Nemcova (assistante principale, documentation et information et coordonnatrice du Programme de chercheurs résidents). Ne figure pas sur la photo Oldrich Hrabanek (assistant, technologies de l'information).



informations irremplaçables seraient perdues si rien n'était entrepris pour préserver la mémoire institutionnelle existante. « L'OSCE a une histoire riche et intéressante qui doit être préservée. L'Organisation est trop jeune pour perdre sa mémoire et trop petite pour tout faire en interne. »

Mon ami avait raison de lancer cet inquiétant avertissement. Dix ans se sont écoulés, toutefois, et il peut dormir tranquille car le Bureau de Prague de l'OSCE a fourni aux chercheurs résidents suffisamment d'informations factuelles pour garder l'histoire de

l'OSCE et les enseignements qu'elle a patiemment recueillis bien vivants dans un avenir prévisible.

**Alice Nemcova, Assistante principale (documentation et information) au Bureau de Prague du Secrétariat de l'OSCE, coordonne le Programme de chercheurs résidents. Elle est également responsable des questions relatives à la gestion des documents et travaille en étroite coopération avec les Services de conférence, la Section de la presse et de l'information et la Gestion de l'information à Vienne.**

# Pourquoi les événements traumatisants devraient-ils donner lieu à des archives bien ordonnées ?

**Martine Hawkes**

Lorsque je suis arrivée à Prague en provenance d'Australie pour effectuer des recherches pour ma thèse de doctorat, ma première intention était de me concentrer sur les questions de réconciliation suite à un génocide. À mesure, cependant, que j'ai pris connaissance des documents historiques de l'OSCE, j'ai légèrement modifié mon approche du sujet, car j'en suis venue à m'interroger sur le rôle que jouent les archives lorsqu'on doit traiter un génocide ou des tragédies similaires.

On m'a donné, ce qui m'a été très précieux, accès aux documents officiels de la Mission de vérification au Kosovo (MVK), que l'OSCE a menée à la fin de 1998 et a dû retirer au début de 1999. Ces documents désorganisés m'ont ouvert les yeux sur les défis moins visibles que constituent l'archivage et le suivi des événements traumatisants.

La découverte de cette documentation s'est révélée déterminante pour ma recherche et a soulevé d'intéressantes questions qu'il ne me serait jamais venu à l'esprit de poser : comment des archives peuvent-elles être linéaires et bien ordonnées lorsqu'elles sont le reflet d'événements traumatisants ? Faut-il que de telles archives soient aussi séquentielles et acceptables qu'une bibliothèque ou un musée ordinaire ?

Il est parfaitement normal que de telles archives soient quelque peu désordonnées, car il n'est pas facile, pour les personnes qui en ont la charge, de décider ce qu'il faut conserver et ce qu'il faut jeter. Après tout, et malgré sa nature apparemment « systématique », le génocide défie tout ordre « naturel ». Il serait plus difficilement supportable que des archives d'épisodes tels que ceux-ci n'apparaissent pas quelque peu chaotiques et déstructurées. Peut-être les archives informelles de la MVK nous disent-elles quelque chose de l'incertitude et de l'effet immobilisant que produisent ces événements traumatisants.

Telles sont les questions que j'achève – je l'espère ! – d'étudier dans le cadre de ma thèse. Le travail de chercheur résident que j'ai mené à Prague pendant trois mois, de juillet à septembre 2006, a été une occasion unique de m'immerger dans le processus et la philosophie qui ont donné lieu à des archives incroyables.

Martine Hawkes prépare un doctorat de philosophie à l'Université d'Australie du Sud à Adelaïde, mais est basée à Melbourne.



**Le Bureau de Prague est le dépositaire des archives suivantes :**

- Processus d'Helsinki (1973-1975)
- Évolution de l'Organisation en tant que Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, y compris trois réunions de suivi et la plupart des réunions d'experts, ainsi que la phase de Stockholm de négociation des mesures de confiance et de sécurité (1976-1989)
- Années pendant lesquelles la CSCE a mis en place ses institutions et est devenue une organisation (1990-1995) et lancement des activités de terrain (1991-2000)

La plupart de ces documents sont disponibles dans les six langues officielles de l'OSCE, à savoir l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le russe.

# Japon : enseignements d'un contrôle démocratique de la politique de défense

**Isao Miyaoka**

J'ai toujours voulu en savoir davantage sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, important accord adopté au plus haut niveau par les États participants au Sommet de Budapest en 1994. J'étais particulièrement curieux de savoir comment l'Organisation promouvait des normes internationales relatives au contrôle démocratique des forces armées. J'estimaient, en effet, qu'il fallait que le Japon relâche son emprise bureaucratique sur ses forces d'autodéfense et suive une voie plus démocratique.

Auparavant, le Bureau de l'OSCE à Prague m'avait, à ma demande, envoyé au Japon certains fichiers électroniques et copies papier de documents. À un certain point de ma recherche, cependant, j'ai estimé que j'avais besoin d'étudier moi-même les documents de manière plus systématique et d'avoir directement accès à autant de dossiers que possible.

Le Programme de chercheurs résidents m'a offert le moyen idéal d'y parvenir. Bien que mon séjour à Prague ait été bref, de mars à avril 2004, la base de données complète mise à ma disposition, la documentation bien cataloguée et le personnel exceptionnellement coopératif m'ont permis de mener à bien ma recherche avec le maximum d'efficacité.

Cet environnement propice à la recherche a été conforme à l'un des principes clés que l'OSCE défend : la transparence. J'estime que l'OSCE améliorerait encore sa crédibilité en mettant en place un mécanisme de déclassification des documents à diffusion restreinte après une dizaine d'années.

Selon moi, le Programme de chercheurs résidents mérite d'être mieux connu par les chercheurs du monde entier. Je ne connais aucun autre programme similaire proposé par d'autres institutions œuvrant pour la sécurité. L'OSCE devrait être fière de cette activité et continuer à la renforcer pour en faire un modèle pour d'autres organisations internationales.

**Isao Miyaoka, docteur en philosophie, est professeur associé à l'École de politique publique internationale d'Osaka, qui dépend de l'Université d'Osaka (Japon).**



*« De mars à mai 2008, le Programme de chercheurs résidents de l'OSCE m'a offert une place privilégiée de premier rang pour observer l'histoire et le fonctionnement de l'une des organisations internationales les plus complexes au monde. La possibilité de consulter les archives et l'importante bibliothèque, l'échange multiforme avec des pairs et des experts, et l'environnement de travail stimulant ont énormément contribué au succès de ma thèse de maîtrise sur le rôle des acteurs non-étatiques armés dans la réforme du secteur de la sécurité. »*

**Christoph Buehler (Suisse), Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (Genève) et Université de Saint-Gall**

# Minorités nationales

## Les documents historiques révèlent d'autres points de vue

**Matti Jutila**

Lorsque la question des minorités est réapparue au programme politique de l'Europe dans les dernières années de la guerre froide, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a été l'instance où les gouvernements ont examiné le sujet et où ils ont fini par adopter de nouvelles normes pour la protection des minorités et des mécanismes de suivi correspondants.

Les décisions et déclarations de ces réunions sont facilement consultables sur l'Internet. La consultation en ligne, cependant, ne suffit pas complètement lorsqu'on rédige, disons, une thèse de doctorat sur la gouvernance transnationale des droits des minorités dans l'Europe de l'après-guerre froide. En prenant part au Programme de chercheurs résidents en septembre et octobre 2005, j'ai pu étudier les discussions et les débats qui ont sous-tendu l'élaboration des politiques européennes relatives aux minorités.

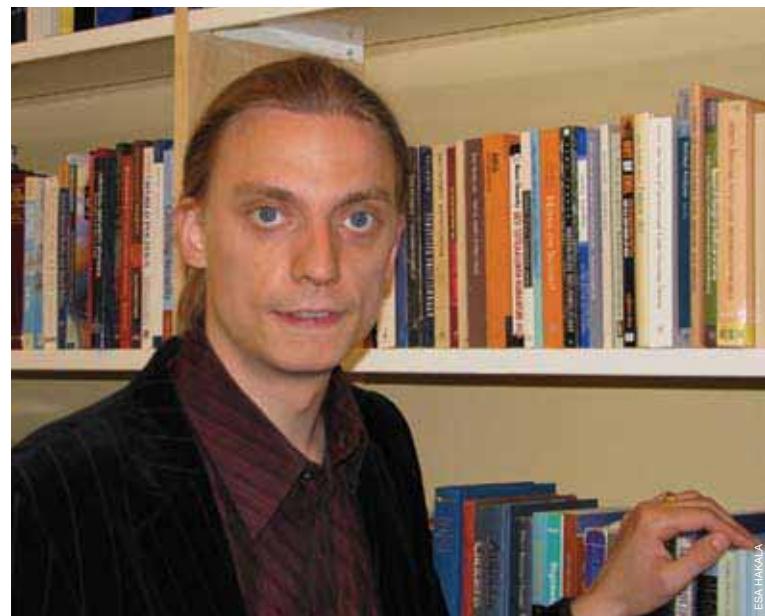
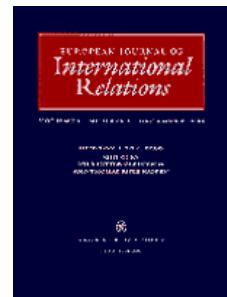
D'autres chercheurs, avant moi, ont déjà noté comment la formation du régime des droits des minorités a été influencée par les événements qui se sont produits dans l'ex-Yougoslavie et dans d'autres parties de l'ancien bloc soviétique. Le système de protection des minorités qui a vu le jour depuis est largement considéré être une réponse rationnelle aux défis que doit relever le continent européen.

Dans un premier temps, j'ai partagé cet avis. Ensuite, cependant, je suis devenu plus critique. J'ai commencé à étudier comment ce « raisonnement » avait été construit. Mon intuition était qu'il avait pu se fonder sur une théorie ancienne et contestée selon laquelle les « nationalismes » d'Europe étaient divisés en nationalismes orientaux (ethniques et « mauvais ») et occidentaux (civiques et « bons »). Une analyse des discours prononcés au Sommet d'Helsinki de 1992 et à d'autres conférences a étayé mon hypothèse.

Cette vue dichotomique des nationalismes européens, selon moi, a joué un rôle essentiel dans la construction du raisonnement politique qui a soutenu un système de protection des minorités dans lequel certains pays sont suspectés de violations des droits des minorités et d'autres jugés irréprochables, sur la base non pas de l'évaluation de leurs politiques réelles en matière de minorités, mais de leur position dans la dichotomie. Les résultats de mon étude paraîtront dans un prochain numéro du *European Journal of International Relations* (EJIR), publié par SAGE.

J'ai trouvé éclairant de parcourir le flux sans fin de puissants discours et textes qu'ont prononcés, à la Conférence de suivi d'Helsinki en 1992, diverses

Matti Jutila est chercheur à l'Aleksanteri Institute, Centre finlandais d'études russes et est-européennes. Il prépare un doctorat au Département de science politique de l'Université d'Helsinki.



parties au conflit, décrivant la situation en Yougoslavie. Si le Programme de chercheurs résidents ne m'avait pas donné accès à des documents à diffusion restreinte, il m'aurait été impossible d'obtenir de précieuses indications sur le processus qui a abouti aux engagements pris aujourd'hui en ce qui concerne les droits des minorités.

Il reste, bien entendu, le problème lié au fait que les documents classifiés comme étant à diffusion restreinte ne peuvent être directement cités dans des publications. Il est parfois possible, cependant, de trouver les moyens de tourner ces contraintes. À la bibliothèque du Parlement finlandais, j'ai trouvé les mêmes comptes-rendus in extenso du Sommet d'Helsinki que j'avais étudiés à Prague, également marqués

« diffusion restreinte ». Dans mon article à venir, par conséquent, j'attribue les citations directes au document « à diffusion restreinte » qui se trouve à la bibliothèque.

Le Programme de chercheurs résidents est essentiel pour aider les chercheurs à mieux comprendre les politiques de l'OSCE et les processus qui sous-tendent leur élaboration. Les archives de l'OSCE contiennent des projets de déclarations et de propositions qui n'ont pas donné lieu à des documents finals et ne peuvent être obtenus auprès de sources publiques. La meilleure façon, pour les chercheurs, de rendre la faveur, est d'entreprendre une critique constructive étayée de ces politiques et processus.

# Interaction OSCE/Union européenne

## Prévenir un conflit dans les États baltes

**Stefan Gänzle**

L'OSCE possède clairement un avantage comparatif sur d'autres instituts et bibliothèques de recherche spécialisés en ceci que son Bureau de Prague possède une collection complète des documents de la CSCE et de l'OSCE, qui remonte au lancement du processus d'Helsinki en 1973. Je tenais à accéder à ces archives, dont je savais qu'elles jetteraient une lumière nouvelle sur mon thème d'étude, à savoir l'interaction OSCE/Union européenne visant à prévenir un conflit dans les États baltes dans les années 1990. Le Programme de chercheurs résidents de l'OSCE m'a donné l'occasion de le faire, mais sans aucun appui financier. J'ai eu la chance, cependant, de bénéficier d'une bourse d'études de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), qui a financé le stage de deux mois que j'ai effectué à Prague dans le cadre du programme en février et mars 2001.

La coopération et la coordination entre les institutions imbriquées de l'Europe de l'après-guerre froide ont rarement suscité l'intérêt des milieux universitaires. Les rapports entre l'OSCE et l'Union européenne occupent une place prédominante dans ma thèse de doctorat, que j'ai achevée en 2003 et que Nomos a publiée en 2007. Cette thèse préconise d'améliorer les concepts théoriques qui sous-tendent l'élaboration de la politique étrangère européenne en général et les activités de l'Union européenne dans la région de la Baltique, au nord-est de l'Europe, en particulier.

Le retrait des troupes russes des territoires de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, les problèmes de minorités et les différends frontaliers n'ont été que quelques-uns des nombreux problèmes politiques auxquels l'OSCE a eu à faire face après que les États baltes ont été admis à la CSCE en 1991. À Prague, le Programme de chercheurs résidents m'a permis d'étudier de manière approfondie les problèmes politiques qui se posent entre les États baltes eux-mêmes, ainsi qu'entre eux et la Fédération de Russie.

J'ai également étudié toutes les initiatives que l'Union européenne avait lancées à ce jour sous l'égide de l'OSCE, tel le Pacte de stabilité pour l'Europe, adopté en 1993 dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, et présenté par la voie diplomatique du Conseil permanent de l'OSCE.

Le concept de base qui a sous-tendu la politique étrangère européenne a été la mobilisation de tous

**Stefan Gänzle est chercheur principal à l'Institut allemand pour le développement (DIE) à Bonn. Il vient de rentrer après avoir enseigné quatre ans à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver.**



les acteurs principaux de la région pour poursuivre l'objectif commun d'une Europe du Nord stable, sûre et prospère. En « intégrant » à la fois les pays et les institutions actives dans la région de la Baltique à l'élaboration et à la mise en œuvre des diverses initiatives de politique étrangère, l'Union européenne est parvenue à renforcer son aptitude à résoudre les problèmes de manière complémentaire, ce qui, à son tour, lui permet de poursuivre son principal objectif, qui est renforcer son rôle dans les affaires internationales.

Le Bureau de Prague a témoigné un vif intérêt pour mes études et m'a aidé à rencontrer des personnes intéressantes à l'OSCE même. J'ai pu me rendre au Secrétariat et dans les délégations de l'Estonie et de la Lettonie auprès de l'OSCE à Vienne. Globalement, j'ai non seulement profité sur le plan universitaire, mais aussi passé d'excellents moments avec des gens intéressants d'endroits différents, situés même au-delà de l'orbite Vancouver-Vladivostok, dans une ville passionnante aux toits dorés qui scintillaient au soleil.



**Les études fondées sur les recherches menées par le Bureau de Prague maintiennent en vie la mémoire institutionnelle et permettent à la communauté internationale de tirer des enseignements.**

# Police : l'Irlande du Nord tire des enseignements des Balkans

**Trevor Service**

**E**n 2003, ce qui me semble être la nuit des temps, je me suis vu attribuer l'une de cinq bourses proposées par le *Royal Ulster Constabulary* d'Irlande du Nord pour étudier les méthodes de police fondées sur des partenariats. Le concept qui sous-tendait le programme de bourses était d'inviter des agents de ce qui est depuis devenu le *Police Service of Northern Ireland* à identifier de bonnes pratiques de police dont nous pourrions tirer des enseignements.

Le thème que j'ai choisi d'étudier était le suivant : « Partenariats et mesures de confiance dans les Balkans de l'après-guerre ». Cela me semblait être un choix personnel et professionnel naturel. Certains aspects de la situation qui prévalait en Europe du Sud-Est étaient similaires à ceux qui prévalaient chez nous. Nous avions les communautés divisées, émergions d'une longue histoire de violence et de guerre civile sanglante, et mettions en œuvre un processus de paix. La police, tant en Irlande du Nord que dans les États des Balkans, avait été priée de se réformer pour se rendre plus responsable et acceptable pour toutes les parties de la communauté.

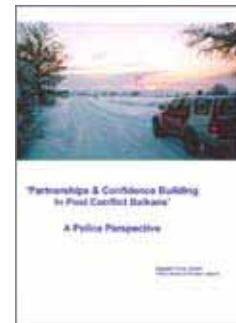
J'ai passé quelque temps à étudier des documents d'archives sur la région dans le cadre du Programme de chercheurs résidents du Bureau de l'OSCE à Prague avant de rencontrer des membres de l'Unité pour les questions stratégiques de police au Secrétariat de l'OSCE à Vienne. Cela s'est révélé très utile et a aidé à mettre les choses en perspective pour la recherche de terrain d'un mois que j'ai effectuée en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et au Kosovo.

J'ai rencontré Paul Richardson, policier britannique qui conseillait la Mission de l'OSCE en Croatie et nous avons, ensemble, entrepris une tournée éclair de la Slavonie orientale, où Paul a organisé des réunions avec des représentants de la police et de la population de Vukovar, d'Osijek et d'Ilok. Je me suis également rendu à l'Académie de police de Zagreb et ai rencontré des groupes locaux à Knin, près de la frontière bosniaque, pour m'informer sur la formation et la réforme de la police, notamment en ce qui concerne la police de proximité.

De Croatie, je me suis rendu dans les académies de police de l'ex-République yougoslave de Macédoine et du Kosovo, étudiant comment elles formaient les agents à la police de proximité.

Après un mois mouvementé, je suis rentré à Belfast et ai passé encore quelques mois à rédiger mes observations. L'une des constatations les plus surprenantes que j'ai faites, je l'ai peut-être faite à l'École de police du Kosovo, qui, à l'époque, était administrée par

**Trevor Service est inspecteur de police au Police Service of Northern Ireland. Il a été agent de police pendant 26 ans et travaille à l'amélioration de la direction au Police College de Belfast. Il est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la formation des agents de police de proximité et a effectué des recherches sur la police de proximité en Europe du Sud-Est, aux États-Unis et en Suède.**



Trevor Service  
(à gauche) et un  
policier d'Ilok  
(Croatie).

l'OSCE (elle s'est depuis transformée en Centre kosovar pour l'enseignement et l'amélioration de la sûreté publique).

J'avais été invité à assister à la formation d'une « équipe d'action pour la sûreté locale ». Il s'agissait d'une tentative faite de réunir les deux parties de la communauté pour résoudre des problèmes avec la participation la police et d'autres partenaires. Pour un étranger, cela pouvait ne pas signifier grand chose. Pour quelqu'un d'Irlande du Nord ou du Kosovo, par contre, c'était là un événement remarquable.

L'expérience m'a tellement impressionné que je suis retourné à l'École de police du Kosovo en 2005, uniquement pour observer la même formation au nom du *Police College* de Belfast. Les policiers kosovars ont été quelque peu

amusés, mais ravis, que je souhaite apprendre auprès d'eux, alors que quelques années plus tôt, en 1999 et en 2000, j'avais encadré de nouveaux agents dans le cadre de la mission que j'avais effectuée au titre de la Police civile des Nations Unies.

Cela illustrait peut-être les progrès que l'École de police du Kosovo avait accomplis pendant cette brève période. Les méthodes de formation qu'elles avaient adoptées, notamment en ce qui concerne la résolution des problèmes et le travail avec les communautés et d'autres partenaires, nous a certainement donné, au *Police Service of Northern Ireland*, matière à réflexion en ce qui concerne la formation conjointe avec des représentants de la collectivité et des policiers.

# Relèvement après un conflit

## Guérir le traumatisme de la guerre

**Erin Martz**

J'ai découvert le Programme de chercheurs résidents simplement en effectuant une recherche sur Internet. Avec l'aide que m'a prodiguée le personnel du Bureau de l'OSCE à Prague pendant un mois l'été dernier, j'ai étudié des documents qui contenaient des informations sur le relèvement après un conflit. Mon but était d'analyser les processus et programmes qui ont permis, sur plusieurs niveaux, de protéger et de relever avec succès à la fois les individus et les communautés après des conflits et des guerres.

Tel est le sujet de mon livre, *Post-Conflict Rehabilitation: Creating a Trauma Membrane for Individuals and Communities and Restructuring Lives after Trauma*, qui doit paraître au printemps de 2010.

Outre mes travaux de recherche à Prague, j'ai échangé des vues avec plusieurs collaborateurs de l'OSCE à Vienne par messagerie électronique et téléphone, ce qui m'a permis de mieux comprendre le travail qu'accomplissaient les États participants de l'OSCE dans mon domaine de compétence.

Pendant mes recherches, j'ai constaté que l'on faisait, sur le plan terminologique, une distinction entre « reconstruction d'après-guerre » et « relèvement d'après-guerre ». J'ai obtenu de nouveaux éclaircissements, qui se retrouvent dans le chapitre liminaire de mon livre. Au niveau international, la reconstruction, qui peut être considérée comme faisant partie du développement, se définit comme la reconstruction au sens large de pays après un conflit ou une guerre, en particulier sur le plan de l'infrastructure (routes, moyens physiques dont les gouvernements ont besoin pour fonctionner).

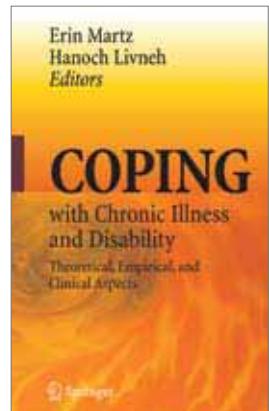
Le relèvement, quant à lui, renvoie à la guérison de l'être humain. Il consiste à intervenir individuellement pour traiter le traumatisme psychologique ou les blessures et incapacités physiques, par exemple, ou à faciliter la réinsertion économique,

sociale et politique locale de groupes de personnes.

Bien entendu, comme je suis spécialisée dans le conseil, la formation et la recherche en relèvement, je souhaiterais que l'on puisse faire davantage pour prendre en charge les problèmes humains, mais je comprends que les moyens dont on dispose pour aider les pays à se relever des guerres et des conflits sont souvent trop dilués.

**Erin Martz, titulaire d'un doctorat et conseillère agréée en relèvement, enseigne dans le cadre du Programme de conseil en relèvement de l'Université de Memphis (Tennessee, États-Unis).**

En prenant part au Programme de chercheurs résidents de l'OSCE, Erin Martz a voulu déplacer ses recherches du niveau de l'individu à celui de la collectivité.



« On m'a donné accès à l'ensemble de la bibliothèque et des archives du Bureau de Prague de février à avril 2008 tandis que je travaillais à ma thèse de maîtrise, analysant le rôle de l'euroépanisation dans l'engagement de l'Union européenne et de l'OSCE au Kosovo. L'occasion de lire entre les lignes de documents à diffusion restreinte permet aux chercheurs de jeter un œil nouveau sur des faits et des événements bien connus. La possibilité de consulter des experts de l'OSCE, toujours prêts à prodiguer de précieux conseils, fait du Programme de chercheurs résidents un outil particulièrement utile pour les chercheurs qui travaillent sur les questions relatives à l'OSCE. »

**Vera Axyonova (Kazakhstan), Communication interculturelle et études européennes, Université des sciences appliquées de Fulda (Allemagne)**